

Master Gestion de l'environnement

Acteurs de l'énergie et du climat et contexte législatif

Responsable	Descriptions	Informations
Marie laure LAMBERT ml.lambert@univ-amu.fr	Code : GEM1S1 Nature : Unité d'enseignement Domaines : Sciences et Technologies	Composante : Institut Pythéas - Observatoire des sciences de l'univers

LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT

Français

CONTENU

Par ce module, les étudiants prennent connaissance du droit de l'environnement focalisé sur les questions du climat et de l'énergie, dans leurs dimensions internationales, nationales et régionales (PCAET, ...), ainsi que les interactions entre les différents acteurs. Diversité des cadres réglementaires et engagements internationaux et européens (Accord de Paris...) - Approche des réglementations s'imposant au secteur privé - Domaine de compétence des collectivités territoriales et coordination des démarches territoriales : SRADDET, SRCAE (Schéma Régional Climat Air-Energie), PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), PLU (Plan Local d'Urbanisme), Schéma Régional Biomasse, etc... - Actions et coopérations internationales (REDD+,...).

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaissance des enjeux, des textes principaux, des acteurs, des plans d'actions en vigueur et de leurs interconnexions ;
- Recherche des cadres réglementaires les plus récents ;
- Contextualisation des enjeux et des acteurs qui traitent des problématiques liées au climat

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRES

Cette UE requiert de suivre aussi le module de « Bases de droit de l'environnement », ou d'avoir un suivi un enseignement équivalent.

VOLUME HORAIRE

- Volume total: 30 heures
- Cours magistraux: 10 heures
- Travaux dirigés: 10 heures
- Travaux pratiques: 10 heures

CODES APOGÉE

- LGEAU18J [ELP]

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 23/07/2021